

Evènement organisé par l'USIPT

1^{er} JUIN 2025



10 KM

DU PLESSIS-TRÉVISE



Repas
sur
place



5KM ET COURSES JEUNES

Inscriptions sur le site le-sportif.com

« Pour chaque inscription 1€ sera reversé à l'association Delfina »

Règlement 2025

Horaires	Distances	Catégories
10h00	5 et 10 km	Cadets, juniors, espoirs, seniors et masters (2009 et avant)
11h40	3 km	Minimes et benjamins (2010 à 2013)
12h00	0,9 km	Poussins (2014 à 2015)
12h15	0,5 km	Eveil athlétique (2016 à 2018)

PRESENTATION

La course «Les 10 kilomètres du Plessis-Tréville» est une épreuve organisée par l'Union Sportive Ibérique du Plessis-Tréville. Les différentes courses sont ouvertes à tous, licenciés ou non.

PARCOURS

Départ et arrivée sur la piste d'athlétisme du complexe omnisports Philippe de Dieuleveult au Plessis-Tréville. Boucle de 5 kilomètres, parcours mesuré conformément au règlement des courses sur route en vigueur (FFA). Ravitaillement à la mi-course pour le 10 km et à l'arrivée pour toutes les courses.

INSCRIPTION

10km : 15€ en ligne avant le 30 mai/ 17€ le 31 mai et 1er juin sur place.
5km : 13€ en ligne avant le 30 mai / 15€ le 31 mai et 1er juin sur place.
Courses jeunes : 1€ sur place.

Inscription possible sur place le 31 mai 2025 de 14h00 à 16h30 et le dimanche 1er juin 2025 à partir de 8h00.

Retrait des dossards uniquement le dimanche. Clôture des inscriptions 1h avant le début des compétitions. Toute inscription est définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué. Inscription en ligne sur le site : www.le-sportif.com.

SECURITE

Des commissaires de course seront présents tout au long du parcours pour assurer la sécurité et les contrôles permettant la bonne régularité de l'épreuve. Le service médical est assuré par la Croix Blanche.

CERTIFICAT MEDICAL OU PARCOURS DE PREVENTION SANTE OBLIGATOIRE (3 5 et 10km)

Dans le cadre de la loi relative à la protection des sportifs et à la lutte contre le dopage, chaque participant devra obligatoirement présenter : Pour les licenciés FFA : une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme en cours de validité à la date de la manifestation. Pour les non-licenciés FFA : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition ou de sa copie ou le Parcours de Prévention Santé (PPS disponible sur <https://pps.athle.fr>). Ce document sera conservé définitivement par l'organisateur. Aucune dérogation ne sera acceptée. Responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une assurance conforme à la charte des courses hors stades auprès de AIAC Assurances. Individuelle accident : les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence, il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

1€ par inscription sera reversé à l'association Delfina

Nom : _____ Prénom : _____

F M Date de naissance : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Email : _____

N° licence : _____ Club : _____

Attention, licence ou certificat médical ou Parcours de Prévention Santé (PPS) obligatoire :

500m (1€) 900m (1€) 3km (1€) 5km (15€) 10km (17€)

Pour les mineurs, je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à participer à la course du Plessis-Tréville

Signature

Date : _____

Bulletin d'inscription sur place